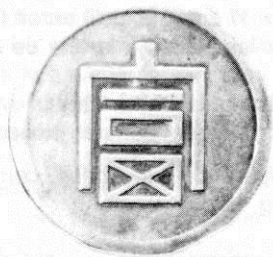


THIERRY (F.) — L'origine des pièces au caractère fu 富 .

Jusqu'à présent, on a étudié les pièces au caractère fu 富 , ainsi que celles à la tête de cerf (1), dans un même ensemble, comme des monnaies émises en 1943-44 pour payer les troupes chinoises du Yunnan opérant à la frontière de la Birmanie durant la IIème Guerre mondiale (fig. 9 et 10). A l'exception de A.B. Coole, qui y voit des pièces du Xinjiang (2), tous les auteurs (3) s'accordent à peu près sur l'époque et la zone de circulation de ces pièces, mais pas sur l'autorité émettrice et la date de fabrication. Par ailleurs, il a fallu attendre 1984, pour que, dans son article dans *Zhongguo Qianbi* (4), Monsieur You Xiangzheng montre que l'inscription supérieure est en langue lao et non en thaï ou en birman.

Tous ces auteurs passent cependant à côté d'une importante différence entre les pièces au caractère fu et celles à la tête de cerf : les inscriptions n'y

1. Kalgan SHIH, *Modern Coins of China*, Shanghai, 1949, C3-1.
2. Arthur B. COOLE, *Coins in China's History*, Kansas, 1965, p. 97.
3. SHIH, *op. cit.*, p. 45-46 ; KANN, *Illustrated Catalog of Chinese Coins*, p. 332 ; KRAUSE et MISHLER, *Standard Catalog of World Coins*, n° 495-7 (« Yunnan - Burma Issues ») ; MITCHINER, *Non-islamic and Colonial Series*, p. 535.
4. YOU Xiangzheng, « Mianjie lu dou fu zi yinbi de chazheng », *Zhongguo Qianbi*, 1984, III, p. 65-66.



9 AR 19g



10 AR 38g



11 AR 38g

sont pas les mêmes. Sur les premières, l'inscription chinoise est *Yi liang* (ou *ban liang* 羊兩 ) *zheng yin* 一兩正銀 ; or cette formulation est grammaticalement incorrecte en chinois, puisque dans cette langue, le déterminant (ici *zheng yin*) précède le déterminé (ici *Yi liang*) et qu'il aurait fallu écrire *Zheng yin yi liang*, comme cela se trouve sur les pièces à la tête de cerf (fig. 10).

La même erreur se retrouve dans l'inscription lao puisque la formule *Nung beng ngan xot* ນຸ່ງ ບັງ ນຽງ ກັອ່ (1 *beng* d'argent pur) des pièces au caractère *fu* est peu correcte et devrait s'écrire *Ngan xot nung beng*, comme cela figure justement sur les pièces à la tête de cerf (fig. 10).

On peut en déduire :

1° – que les pièces au caractère *fu* ont été faites par des gens qui n'avaient pas du chinois et du lao une connaissance courante et dont la langue maternelle place ordinairement le déterminant après le déterminé, comme le français ou le vietnamien,

2° – que les pièces à la tête de cerf n'appartiennent pas au même ensemble et qu'elles sont légèrement postérieures, puisque les fautes ont été corrigées, sans doute par des gens connaissant mieux le chinois et le lao.

D'autre part, l'expression *zheng yin* 正銀 est impropre en chinois pour désigner l'argent pur ; si *zheng* signifie bien « pur de tout alliage », il ne s'emploie pas pour l'argent monnayé, qu'on appelle généralement *wen yin* 紋銀 ; M. You Xiangzheng a été très gêné par cette expression dont il fait un type particulier d'argent propre au Laos. Mais il s'agit, à l'évidence d'une traduction mot à mot du français « pur argent », à partir d'un dictionnaire.

Tel était l'état de mes recherches lorsque M. Belaubre, chargé de recherche à la Monnaie de Paris, m'a signalé l'existence des archives de René Mercier, graveur et organisateur de l'Atelier Monétaire de Hanoï, entre 1940 et 1946. Ce dossier comprend divers projets, à la gouache, de ces monnaies, ainsi que le « bon à tirer » du modèle choisi par les Douanes et Régies, daté du 6-11-1943.

La famille de R. Mercier, contactée, a mis à ma disposition, pour études, des flans, des clichés et des essais portant le poinçon ESSAI (fig. 11). Ces pièces furent faites, à la fin de 1943 ou au début de 1944, à partir de coins, gravés sans tour à réduire, par R. Mercier.

On sait que les Douanes et Régies, qui dépendent de la Direction des Finances, contrôlent le Monopole de l'Opium en Indochine française. En 1939-1940, le Monopole entreprend de transformer l'économie tribale de l'opium pour la rationaliser : encouragement à la culture, inspections des zones productrices, répression contre les plantations clandestines et, enfin, politique de soutien aux chefs de tribus les plus respectés, comme Touby Lyfoung, chef des Méos de Xieng Khuang au Laos, et Deo Van Long, chef des Taïs Blancs du Nord-Ouest Tonkin.

Les résultats sont éloquentes : 7,5 tonnes d'opium en 1940, 60,6 tonnes en 1944, soit une augmentation de 800% en quatre ans (5). L'achat de telles

5. Alfred D. MAC COY, *La politique de l'héroïne en Asie du Sud-Est*, p. 96-99.

quantités nécessite une augmentation des moyens de paiement, qui sont l'argent et les armes. L'argent doit, d'autre part, être monnayé dans des formes acceptées par les tribus méos et taïs, relevant des autres états de la région. Comme, par ailleurs, l'Indochine française est, alors, coupée de la Métropole par la 11ème Guerre mondiale, le Gouvernement général met en place à Hanoï, dès 1940, un atelier monétaire sous le contrôle de la Direction des Finances et dont René Mercier est l'organisateur, le dessinateur et le graveur.

Pour la campagne de l'Opium 1943-44, les Douanes et Régies commandent à cet atelier une pièce spécifique : la monnaie au caractère *fu*, en deux modules, est choisie.

On peut définitivement classer ces pièces dans le monnayage de l'Indochine française pour les années 1943-1944.